

**MENTION SPÉCIALE POUR LE
PRIX RÉALISATION 2004**

- SECTEUR MONDE MUNICIPAL -

VILLE DE SAINT-EUSTACHE

**POLITIQUE DE FORESTERIE URBAINE
(résumé du projet)**

De quelle manière une administration sensible à la protection de l'environnement peut-elle s'y prendre pour que l'arbre en milieu urbain soit considéré comme une richesse collective à sauvegarder, à conserver et à développer? En réponse à cette question, la Ville de Saint-Eustache a élaboré puis adopté la toute première politique intégrée de foresterie urbaine de son histoire, et se trouve aujourd'hui dotée d'un guide de référence qui oriente toutes les interventions sur le territoire susceptibles de modifier l'environnement.

La démarche a nécessité un engagement sans équivoque de l'administration de la Ville, qui a notamment instauré un solide programme d'amélioration continue et mis sur pied un programme informatisé permettant de tenir à jour un inventaire permanent du patrimoine forestier urbain. D'autres mesures énergiques sont également venues renforcer le cadre réglementaire, lequel est dorénavant beaucoup plus restrictif en ce qui concerne la coupe d'arbres partout sur le territoire.

Plusieurs éléments de la politique de foresterie urbaine présentent un caractère particulièrement novateur, dont l'obligation nouvelle faite aux industriels, aux commerçants et aux entrepreneurs de projets de développement résidentiel de prestige, de fournir, au moment du dépôt des plans et devis, un plan complet d'aménagement paysager incluant la plantation d'arbres, assortie de l'obligation de déposer en fidéicommiss une somme pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ pour la réalisation de l'aménagement. De plus, une somme additionnelle est également exigée à tout demandeur de permis de construction, somme spécifiquement allouée à la plantation d'un arbre ou de plusieurs arbres en façade de la nouvelle propriété.

En empruntant cette voie, l'administration tendait non seulement à améliorer la qualité de l'environnement et la qualité de vie des résidents, mais également à créer un consensus dans la communauté autour de la nécessité de préserver la ressource, deux objectifs que l'on peut affirmer avoir été atteints. Deux ans après l'adoption de sa politique de foresterie, Saint-Eustache se retrouve aujourd'hui enrichie de plus de 2500 nouveaux arbres dans la partie urbanisée de la ville, dont 70 % du territoire est agricole. Un environnement en amélioration constante. Une ville considérablement embellie. Un patrimoine naturel enrichi. N'est-ce pas là un des plus beaux exemples d'héritage de haute qualité à léguer aux générations futures?

PERSONNE-RESSOURCE POUR LE PROJET :

Madame Céline Falardeau
Service des communications
Ville de Saint-Eustache